

# Avant-projet de loi d'orientation des mobilités

## Déclaration du groupe UNSA

Le sujet des mobilités va bien au-delà des questions de gestion de flux de personnes ou de marchandises, de modes de transports soient-ils « doux » ou ferrés, de périmètres de compétences institutionnelle ou opérationnelle et de technicité ! Etudier les mobilités c'est rendre un territoire vivant, donner chair à des échanges économiques, sociaux, culturels, tous ces influx qui déjouent nos modèles économétriques et c'est tant mieux!

Réfléchir aux flux de déplacement c'est rentrer dans :

- la géographie des espaces ;
- l'histoire des coopérations entre territoires et l'évolution de l'activité économique ;
- l'impact des stratégies de politiques publiques, militaire, institutionnelle via les phases de déconcentration, décentralisation, segmentation fonctionnelles des instances sur l'implantation des équipements publics ;
- les politiques d'aménagement et le choix d'organiser ou pas les implantations des résidences et des lieux d'activités économiques en cohérence avec les transports et de contraindre des usages de sols ou de lieu ;
- et c'est aussi de la sociologie urbaine : les ségrégations spatiales, l'impact de l'étalement urbain avec des concentrations toujours plus étendue de zones de bureaux, le poids du logement et du transport dans le budget des ménages, les risques de désertification de zones rurales...

Et plus encore aujourd'hui, c'est intégrer dans notre quotidien l'urgence climatique, les préoccupations de santé publique liées à la pollution, à l'accidentologie et à l'impact du stress liés aux déplacements, et considérer à sa juste place la nécessité de réduire les inégalités territoriales et sociales.

On ne peut s'extraire de ces interdépendances. S'éviter l'épineuse question d'un consensus collectif sur ce qui relève de l'indispensable, de l'utile ou du confort, de la responsabilité de chacun des acteurs ne nous permet pas de traiter les questions de choix de services, de la répartition des coûts et de la création de valeur en toute intelligence !

Les assises de la Mobilité annonçaient la promesse d'un renouveau de l'État stratège, d'une clarification des rôles, des compétences et des responsabilités des acteurs et d'une visibilité économique pluriannuelle inscrite sur le long terme ! Alors, oui, nous avons un projet de loi

qui établit des principes généraux d'organisation des Mobilités. Mais il s'avance sur des secteurs aussi divers que les délégations de lignes ferroviaires urbaines, la gestion des DATA issus des plateformes et même l'usage des trottinettes ! Et tout cela est posé sans pour autant en clarifier véritablement les intentions et objectifs finaux, compte tenu de l'importance laissée aux ordonnances à venir.

Nous attendons des garanties sur les financements, sur une vraie réflexion concernant la juste contribution entre niveaux institutionnels et agents économiques, sur la participation des générateurs de déplacement suivant la nature de leurs impacts.

L'UNSA salue la qualité du travail de la section et adhère aux préconisations.

À ce titre, l'UNSA a voté l'avis.